

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 16 mai 2017
Grefte_0135 Communications éditées_dhe

Remontées mécaniques : décisions et communications du Conseil d'administration de la Société Télé-Château-d'Oex SA suite au Conseil communal d'information du 12.04.2017

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le Conseil d'administration de la Société Télé-Château-d'Oex SA (TCO SA). s'est réuni à deux reprises, les 18 avril et 02 mai 2017 en compagnie des délégués municipaux.

A l'occasion de la séance du 18 avril, le Conseil d'administration a examiné diverses simulations financières avec maintien de l'ouverture estivale et hivernale jusqu'au printemps 2018. Ce maintien d'exploitation exigeait, en plus du crédit communal 2017 de CHF 350'000.00, une perte d'exploitation évaluée à CHF 150'000.00 et des entretiens lourds de l'ordre de CHF 130'000.00.

Après discussion, le Conseil d'administration a opté pour une suspension immédiate d'exploitation tout en respectant les contrats de travail en cours. Le Conseil d'administration a également décidé d'une communication rapide à la presse pour annoncer cette décision de suspension d'exploitation au grand public.

Lors de la séance du Conseil d'administration du 02 ct, le projet «Edelweiss Paradise » a été remis à l'ordre du jour avec une décision de publier, via la presse locale, la plaquette de recherche de fonds à hauteur de CHF 11'300'000.00

La pertinence de présenter ainsi le projet global a suscité beaucoup de discussions, la municipalité ayant pourtant clairement annoncé que la phase I du projet à hauteur de CHF 5'000.000.00, étant malheureusement impossible à financer par des montants publics.

Les contacts avec le Conseil d'administration se poursuivent et la municipalité souhaite examiner rapidement, avec lui et l'Ecole Suisse de ski et de snowboard, l'exploitation future du parc d'apprentissage en Glacière et son développement possible.

La municipalité.